

Commune de SAINT-GILLES
Service de l'Urbanisme
Madame M. WILLE, Bourgmestre ff
Place Maurice Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : 15110/2007-090
N/Réf : AVL/CC/SGL-2.219/s.415
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de Rome, 13.
Transformation du rez-de-chaussée. Demande de permis d'urbanisme.
(Dossier traité par : M./Mme Ophalvens)

En réponse à votre lettre du 19 juin 2007, sous référence, reçue le 20 juin, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 27 juin 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble situé dans la zone de protection de l'ancienne « Maison Hoguet » sise au n° 24-28 de la même rue et porte sur des transformations visant à améliorer les qualités du logement qui occupe le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage (duplex).

Ces transformations portent principalement sur la fermeture de la surface couverte de la cour arrière pour y aménager un coin à manger, l'installation de cloisons et d'un escalier interne au logement pour permettre une circulation privatisée ainsi que le remplacement du châssis à rue par un nouveau châssis en bois peint en blanc.

La Commission souscrit à l'ensemble de ces transformations qui seront sans impact sur le bien classé voisin.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

En l'absence du Président,

G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe

G. STEGEN
Vice-Président

Copie à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Michèle Kreutz
- A.A.T.L. – D.U. : Françoise Remy